

Chenilles processionnaires

Fiche d'intervention

- La présente demande d'intervention pour traitement est à remplir dans sa totalité et sera à retourner à l'accueil de la mairie de Gouville sur Mer ou par mail à mairie@gouvillesurmer.fr.
- Cette inscription pourra être annulée en cas de :
 - Difficulté d'accès à la propriété ou aux arbres pouvant empêcher le traitement ou compromettre son efficacité. (Hauteur maximum : 20 mètres)
 - Renseignement(s) inexact(s)
 - Météorologie défavorable
 - Absence du client ou de son représentant malgré la prise de rendez-vous
- Le prestataire avertira, par téléphone, chaque personne inscrite, de la date prévue pour le traitement.
- Pour une meilleure réalisation de l'intervention, il est indispensable de faciliter l'accès à votre propriété, éventuellement de prévenir vos voisins ou un tiers.
- Une facture sera émise après les travaux.

Coordonnées	
NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Adresse précise du lieu de traitement	
Numéro :	Rue :
Code postal :	Ville :
Nombre exact d'arbres infectés :	Essence :
Précision sur l'emplacement des arbres :	
Téléphone de la personne à contacter :	Portable :
Accès à la propriété	
<ul style="list-style-type: none">○ Accès libre pour un véhicule jusqu'aux arbres (largeur min 1,50 m) portail non fermé à clé○ Accès impossible sans clé. Dans ce cas, veuillez à laisser vos clés à un tiers de confiance en amont et disponible le jour du traitement	
Je certifie que les informations données ci-dessous sont exactes et complètes	
Date :	
Signature :	